

DOSSIER DE PRESSE - 17 décembre 2009

**Présentation
de l'Hôpital Privé Dijon-Bourgogne
au Parc Valmy**



Dijon, le 17 décembre 2009

Communiqué de presse

**CONCU PAR L'ARCHITECTE JEAN-PAUL VIGUIER,
L'HOPITAL PRIVE DIJON-BOURGOGNE OUVRIRA DEBUT 2014 AU PARC VALMY**

Le groupe Générale de Santé a finalisé le projet de regroupement des trois cliniques qu'il exploite à Dijon, Chenôve et Fontaine-les-Dijon. Le nouvel Hôpital Privé Dijon Bourgogne, qui accueillera 600 salariés, 150 médecins libéraux et 440 lits sur 35.000 m², sera érigé à Dijon, sur une parcelle de 7 hectares du Parc Valmy conçu par la Société d'Economie Mixte d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise (SEMAAD), présidée par Pierre PRIBETICH, pour le compte de la Communauté d'Agglomération du Grand Dijon. Dessiné par l'architecte de renommée internationale Jean-Paul VIGUIER, l'établissement ouvrira ses portes dès le début de 2014.

Le 8 janvier 2009, François REBSAMEN, sénateur-maire de Dijon et président du Grand Dijon, Frédéric ROSTAND, président du directoire du groupe Générale de Santé, et Thierry LAJOIE, directeur général de la Société d'Economie Mixte d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise (SEMAAD), signaient un protocole d'accord posant le principe d'un regroupement au parc Valmy à Dijon des trois cliniques du groupe Générale de Santé à Dijon, Chenôve et Fontaine-les-Dijon. Ce regroupement permettra une rationalisation de l'offre de soins pour répondre aux besoins de santé liés aux technologies et aux pratiques jusque-là détachées sur les trois cliniques.

35.000 m², 440 lits, 600 salariés, 150 praticiens libéraux : un investissement de 110 millions d'euros pour une Maison Médicale et un Centre Médico-Chirurgical de référence

Dernier né des 180 hôpitaux privés, cliniques ou centres du groupe Générale de Santé, 1er groupe privé français de soins et services à la santé, le nouvel Hôpital Privé Dijon-Bourgogne constituera une référence.

Desservi par la station de tramway « Valmy II » (ligne A), et doté d'un parking en surface arboré d'environ 900 places, l'établissement de 35.000 m² de SHON proposera dès son ouverture deux entités d'une capacité d'accueil d'environ 440 lits et places :

- une maison médicale abritant une cinquantaine de cabinets de consultation ainsi qu'un centre de kinésithérapie et un laboratoire d'analyses médicales ;
- et un Centre Médico-Chirurgical-Obstétrical doté d'un plateau technique nouvelle génération comprenant 24 salles de blocs opératoires et d'une structure d'imagerie médicale.

S'articulant autour des pôles de référence déjà existants (pôle mère-enfant, prise en charge des urgences, chirurgie ambulatoire, cardiologie interventionnelle, chirurgie carcinologique...), le nouvel établissement, qui regroupera plus de 600 salariés et 150 praticiens libéraux, répondra aux besoins de santé d'un bassin de vie de plus de 350 000 personnes.

Le respect de l'environnement, la modernité, la fonctionnalité et la proximité des services pour le confort du patient ont présidé au parti pris architectural du bâtiment, d'un coût de réalisation de 110 millions d'euros.

Un bâtiment distribué par une « rue médicale » lumineuse

Installé sur 5 niveaux, le bâtiment s'inscrit dans la déclivité du terrain et se développe parallèlement aux courbes de niveau, cette position par rapport à la pente lui permettant d'avoir plusieurs entrées de plain pied.

Le bâtiment s'articule autour d'une « rue médicale », colonne vertébrale de l'ouvrage, permettant la circulation des médecins, personnels soignants, patients et visiteurs. La « rue médicale » vitrée éclaire naturellement les circulations du bâtiment. Par ailleurs, des patios ont été créés pour faire pénétrer plus largement la lumière naturelle dans les étages. Les services des urgences et l'imagerie sont situés sur la façade sud, facilement identifiables et accessibles. Les façades seront traitées dans un esprit simple et discret. La façade extérieure, de ton clair, sera contrastée par les couleurs vives des façades en creux et des patios. Les couleurs feront office de signalétique pour l'orientation des patients et du public à l'intérieur du bâtiment.

Une attention particulière a été portée aux aspects environnementaux et aux basses consommations d'énergie, tels que l'isolation thermique par l'extérieur, les bassins de rétention d'eau en prairie fleurie inondable, le choix des matériaux de construction et des équipements techniques. L'atteinte du plus grand nombre de cibles environnementales possibles a été recherchée. Les toitures terrasse seront particulièrement végétalisées et les équipements techniques traités architecturalement (écran caillebotis, etc.).

Le 1^{er} bâtiment signé de Jean-Paul VIGUIER à Dijon

L'Hôpital Privé Dijon-Bourgogne sera le premier bâtiment dessiné à Dijon par l'architecte de renommée internationale Jean-Paul VIGUIER. Auteur de Cœur Défense, du siège de France Télévisions et du parc André Citroën à Paris, de l'hôtel Sofitel Water Tower à Chicago, du McNay Museum of Modern Art à San Antonio au Texas, Jean-Paul VIGUIER est membre de l'Académie d'Architecture, Honorary Fellow de l'American Institute of Architects, Honorary Professor de l'Université de Tongji à Shanghai en Chine, Equerre d'Argent d'Architecture 1988 et grand prix du Moniteur des Villes 1992 ; il a également reçu The Architectural Record–Business Award 1999 et The Chicago Water Tower Best Building Award 2003.

Aux côtés de Jean-Paul VIGUIER, l'équipe de maîtrise d'œuvre comprend, pour la partie technique et process, le bureau d'études ICADE SETRHI-SETAE.

« Une offre de soins au service de toute la population » selon Frédéric ROSTAND

Selon Frédéric Rostand, Président du Directoire de Générale de Santé, « *A travers ses établissements, le Groupe Générale de Santé est présent à Dijon et en Bourgogne de très longue date. L'Hôpital Privé Dijon Bourgogne concrétise la pérennité de notre présence dans cette région importante. Il représente également le développement d'une offre de soins large et de qualité au service de toute la population* ».

« Un bâtiment exemplaire » pour François REBSAMEN

Le sénateur-maire de Dijon, François REBSAMEN, président du Grand Dijon, a commenté que « *la future clinique Dijon Bourgogne constituera, en complément du nouveau CHU construit au Bocage, un élément important d'une offre de soins complète et de qualité dans l'agglomération dijonnaise* ». Il a ajouté que « *Dijon est très heureuse du choix de l'architecte Jean-Paul Viguier qui a dessiné un bâtiment exemplaire aux plans esthétique, fonctionnel et environnemental* ». Il s'est par ailleurs déclaré « *très attentif au devenir des trois sites jusqu'alors exploités par le Groupe Générale de Santé à Dijon, Chenôve et Fontaine-les-Dijon* ».

Au terme des travaux de construction de l'établissement, qui commenceront en 2011 et s'achèveront fin 2013, le Parc Valmy à Dijon, conçu par la SEMAAD pour le compte du Grand Dijon sur 45 ha (en une 1^{ère} phase de 2004 à 2013 et une 2^{ème} phase de 2010 à 2015), comptera une centaine d'entreprises réparties en une trentaine de programmes de construction représentant 150.000 m² de SHON et plus de 2.500 emplois. « *La SEMAAD veillera à ce que la desserte, les voiries et les services du Parc Valmy, par exemple en matière de restauration, soient à la hauteur de la confiance que les acteurs économiques placent en lui* », a affirmé Thierry LAJOIE, le directeur général de la SEMAAD.

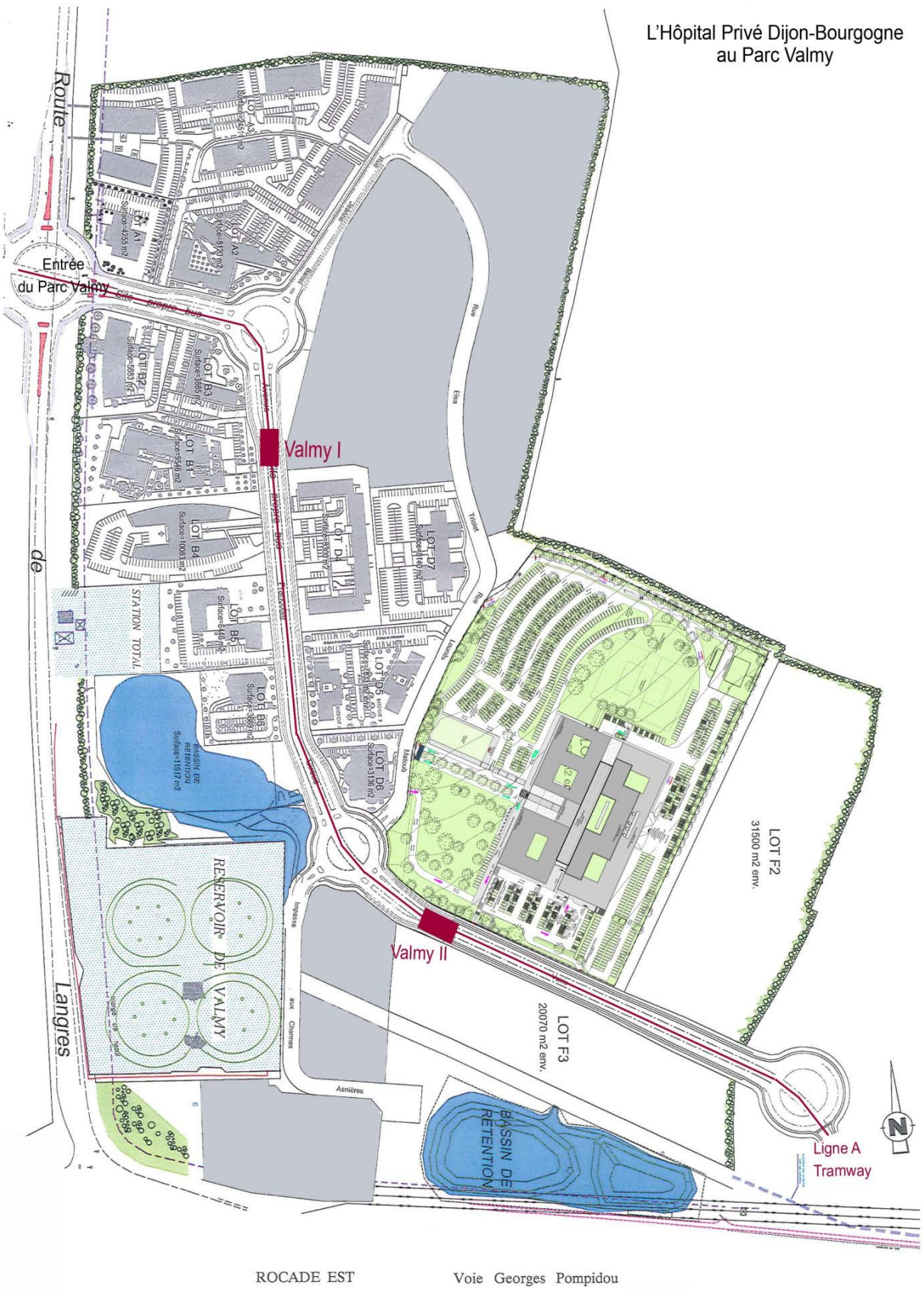
CONTACTS PRESSE**SEMAAD**

Stéphanie VALLOT
Chargée de communication
03.80.72.18.71
svallot@semaad.com

Fanny VANDOOAEGHE
Chargée d'opérations
03.80.72.18.71
fvandoolaeghe@semaad.com

Groupe Générale de Santé

Marie ROUX DE LUZE
Chargée des relations presse
01.53.23.14.14/16 – 06.08.50.91.49
mrouxdeluze@gsante.fr



L'Hôpital Privé Dijon-Bourgogne au Parc Valmy

HOPITAL PRIVE DIJON BOURGOGNE



Programme :

Clinique de 440 lits et places

- services d'urgences, d'imagerie, d'exploration fonctionnelle, service ambulatoire
- chirurgie, médecine, maternité, pédiatrie, néonatalogie
- un plateau technique complet ; bloc opératoire de 24 salles (cardiologie, endoscopie, gynéco-obstétricales, et polyvalents aseptique et hyper aseptiques)
- soins critiques (réanimation, soins intensifs continus)

Avec extensions futures prévues en services de ...

- consultations en Maison Médicale avec laboratoire



R + 3



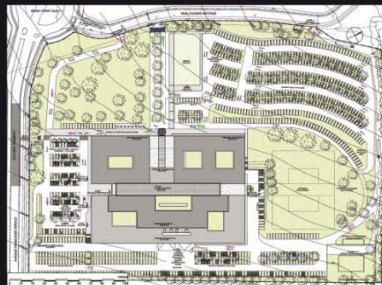
R + 2



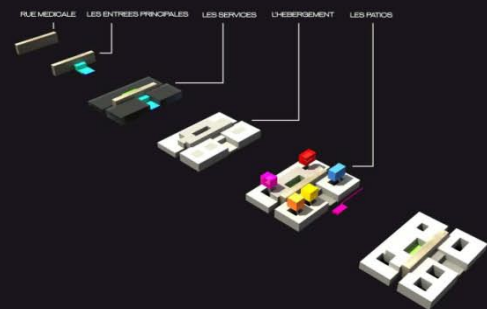
R + 1



RDC haut



Plan Masse



Vue du hall d'accueil



Jean-Paul Viguiier
S.A. D'ARCHITECTURE



JEAN PAUL VIGUIER S.A. D'ARCHITECTURE

JEAN PAUL VIGUIER S.A. D'ARCHITECTURE est une agence internationale d'architecture et d'urbanisme, d'environ 80 personnes, dirigée par Jean Paul VIGUIER.

Elle a conçu et réalisé des projets allant du plan d'urbanisme au mobilier urbain en passant par des projets publics ou privés de bureaux, d'habitation et d'équipement. La plupart de ces projets sont localisés en France, mais également aux Etats-Unis, en Espagne, au Nigéria, en Malaisie, en Chine, au Maroc, ou encore en Hongrie. L'agence démontre ainsi sa capacité à construire dans différentes parties du Monde.

JEAN PAUL VIGUIER S.A. D'ARCHITECTURE recherche dans ses projets les meilleures réponses possibles aux relations entre les bâtiments et leur environnement. L'évolution de la taille des villes et l'urbanisation de la planète obligent l'architecture à se qualifier par rapport à l'espace urbain, c'est-à-dire à continuellement considérer que le bien-être des hommes dans la cité réside dans l'harmonie de la relation entre Architecture et Urbanisme. Qu'il s'agisse de lieux de travail, d'habitations, d'équipements, ou d'espaces urbains, la composition urbaine et l'architecture contribuent à établir la culture du lieu – le Genius Loci- qui fait que chaque lieu est unique en soi.

L'agence travaille à révéler cette unicité qui fait la valeur de chaque bâtiment et de chaque lieu, et fait que l'Architecture est avant tout un art. Elle s'exerce ainsi sur des plans de ville, de quartiers, de parcs urbains, des schémas d'urbanisme ou d'architecture dans le monde entier.

Dans le but de contribuer à créer un environnement urbain harmonieux, l'agence travaille sur des types de bâtiments très variés : des habitations (logements privés et publics, hôtels et résidences), des lieux de travail (immeubles de bureaux ou sièges sociaux, centres de recherche et laboratoires), des équipements publics (médiathèques, hôpitaux, écoles et universités, musées publics ou privés), des bâtiments destinés au commerce et aux loisirs (centres commerciaux, centres de loisirs), et des bâtiments hors normes tels que le Pavillon de la France à l'Exposition Universelle de Séville.

Sur tous ces projets, l'agence JEAN PAUL VIGUIER S.A D'ARCHITECTURE applique les principes d'innovation, de durabilité, d'harmonie avec l'environnement et d'adéquation fonctionnelle. De rigoureuses recherches sont effectuées sur les matériaux et les structures, les ambiances thermiques et la lumière, l'usage et le fonctionnement des espaces, les formes des bâtiments, plus près avec nos clients, les usagers, et un réseau international de Consultants et de Bureaux d'Etudes Techniques sélectionnés pour leurs compétences au cours du temps. L'attention de l'agence se porte à tous les niveaux de la conception et de la construction d'un bâtiment : les questions de coût et de respects du budget ainsi que la qualité de la réalisation sont fondamentales et font l'objet d'une attention permanente dans le souci d'optimiser toutes les ressources disponibles.

Certains des projets de l'Agence sont ainsi maintenant devenus des références dans le domaine des tours de bureaux, des centres commerciaux, des espaces de travail et des grands équipements.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Jean Paul VIGUIER est né en 1946 à AZAS (31) ; il fait ses études secondaires au Lycée Pierre de Fermat à Toulouse puis obtient en 1970 le Diplôme d'Architecture de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux Arts de Paris et en 1971 il reçoit l'Arthur Sachs Fellowship pour l'Université d'Harvard où il obtient en 1973 un Master of City Planning in Urban Design.

En 1974, il remporte le premier grand concours d'architecture lancé en France selon la réforme de l'ingénierie : le remembrement des services centraux de la Météorologie Nationale à Toulouse. Puis en 1975 et dans les années qui suivent, il va participer au développement de l'architecture dans les villes nouvelles où il construira de nombreux logements et équipements (à Cergy Pontoise, à Evry, à Saint Quentin en Yveline, à l'Isle d'Abeau) et sera notamment un des pionniers de l'architecture bioclimatique comme en témoignent les maisons d'Eragny.

En 1981 et 1983, il participe aux concours faisant partie du programme « Grands Travaux » lancé par le Président de la République et obtient un premier prix du jury pour l'Opéra de la Bastille et le premier prix « ex-aequo » pour le projet de Tête Défense.

Un an plus tard, il remporte le concours pour la construction du Centre de recherche de Gaz de France à Saint-Denis pour le quel il obtient le Grand Prix National Architecture-Ambiance et Energie du Ministère de l'Equipement. En 1986, il remporte le concours pour la construction du Parc André Citroën à Paris, et travaillera pendant 6 ans sur ce projet qui est le plus grand construit à Paris depuis le Second Empire. Il sera récompensé par le 1^{er} Prix de l'Aménagement Urbain – Catégorie Parc Urbain du Moniteur des Villes qui décernera également l'Equerre d'Argent (mention) à son Bâtiment d'activités « Métropole 19 », rue d'Aubervilliers à Paris 19^{ème}.

En 1989, il remporte le concours pour la construction du Pavillon de la France à l'Exposition Universelle de Séville, bâtiment qui, livré en 1992, a reçu 7 millions de visiteurs en 6 mois.

Depuis cette date, Jean Paul VIGUIER a développé ses activités en architecture et urbanisme pour des clients publics et privés en France et à l'étranger intervenant dans tous les secteurs : bureaux, logements, culture, hôtels, centres commerciaux.

Parmi ses projets peuvent être cités :



Coeur Défense, la Défense, 2001 : bureaux

Photographe : Nicolas Borel
Maître d'ouvrage : TANAGRA UNIBAIL
Surface : 214 700 m²
Date de livraison : 2001



Parc André Citroën, Paris 15ème, 2000

Photographe : Nicolas Borel
Maître d'ouvrage : Ville de Paris Direction des Parcs, jardins et Espaces verts
Surface : 13 Ha
Date de livraison : 2000



Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse, 2008 : extension et réhabilitation

Photographe : Christian Michel
Maître d'ouvrage : Mairie de Toulouse
Surface : 5800 m²
Date de livraison : 2008



McNay Museum of Modern Art, San Antonio, Texas, USA, 2008 : extension

Photographe : Jeff Goldberg/Esto
 Maître d'ouvrage : McNay Art Museum
 Surface : 4800 m²
 Date de livraison : 2008



Immeuble place Vorosmarty, Budapest, Hongrie : commerces, bureaux, logements

Photographe : Christian Michel
 Maître d'ouvrage : ING Ter Real Estate – Development Hungary KFT
 Surface : 28 000 m²
 Date de livraison : 2007



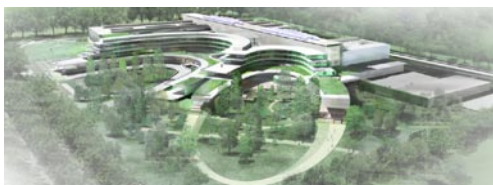
Tour Majunga, la Défense, bureaux

Maître d'ouvrage : UNIBAIL RODAMCO
 Surface : 69 500 m²
 Date de livraison : 2012



Hôtel Sofitel Water Tower, Chicago, USA

Photographe : Nicolas Borel
 Maître d'ouvrage : Accor North America
 Surface : 35 000 m²
 Date de livraison : 2003



Clinique Universitaire du Cancer, Toulouse, 2012

Maître d'ouvrage : La Clinique Universitaire du Cancer
 Surface : 65 000 m²
 Date de livraison : 2012

CONTACT PRESSE :

Lorraine KARLESKIND
 16 rue du Champ de l'Alouette – 75013 PARIS
 Tel.: (+33)1.44.08.62.06
 lkarleskind@viguier.com

Parc Valmy

La Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) « Parc Valmy » a été créée par le Grand Dijon le 22 novembre 2002 afin de recevoir des activités tertiaires. Une convention a été consentie par le Grand Dijon à la SEMAAD aux fins d'aménager et de commercialiser ce parc d'activités.

Sa position en entrée de la ville de Dijon, au nord, en bordure de la route de Langres, lui confère un atout très intéressant pour les entreprises recherchant à s'implanter sur l'agglomération et permet le développement de la vitrine économique de l'entrée septentrionale de l'Agglomération Dijonnaise, au Nord du Quartier de la Toison d'Or, au-delà de la voie Georges Pompidou, et en limite à l'Est pour partie par la commune de RUFFEY-LES-ECHIREY et à l'Ouest par la R.N. 74.

Compte tenu de la situation de ce parc d'activités en entrée de ville, le Grand Dijon s'est donné comme objectif d'en faire une vitrine paysagère de l'agglomération.

Le parc Valmy est accessible par route directement à la sortie de la Rocade Est. Le futur Tramway desservira dès 2013 par la ligne A en deux points le parc Valmy, au rond point Nord à l'entrée du parc, station Valmy I, et au rond point sud, à l'entrée du centre hospitalier Dijon-Bourgogne, station Valmy II. Un parc relais du Tram est également envisagé.

D'une superficie totale de 45 ha, son aménagement se réalise en 2 phases distinctes :

- > Phase 1 (2004 – 2013) : environ 85 000 m² de Surface Hors Œuvre Nette (SHON)
- > Phase 2 (2010 – 2015) : environ 65 000 m² de SHON

Le parc d'activités propose des opportunités d'implantation permettant de satisfaire des demandes allant de 2 500 m² à plus de 10 000 m². 6 programmes sont achevés ou en phase de finition et 4 programmes sont en cours et les autres terrains sont vendus ou sous compromis de vente. L'aménagement de la phase 2 devrait débuter en mai 2010.

A ce jour, la voirie, les éclairages, les espaces verts et la signalétique sont réalisés sur les zones achevées. Une signalétique vient d'être installée sur la première partie du parc d'activités avec un point information. Une desserte par transports en commun a été mise en place depuis janvier 2009 afin de servir les usagers du parc.

Les premières constructions ont débuté en octobre 2006. Le parc Valmy comprendra à terme essentiellement des activités tertiaires de services et conseils aux entreprises ainsi que des activités de services liées au fonctionnement du parc : 2 crèches, 4 restaurants... et des activités de soins : une résidence médicalisée pour personnes âgées, l'hôpital privé Dijon-Bourgogne...

En 2013, le parc Valmy accueillera une centaine d'entreprises représentant 2 500 emplois.

SEMAAD, aménageur durable

Un dispositif d'entreprises publiques locales d'aménagement de l'agglomération dijonnaise a été mis en place en 2009 pour mieux répondre aux besoins des collectivités en matière d'aménagement de quartiers d'habitat et d'activités.

D'une part, créée en 1961 pour aménager le Lac Kir par des actionnaires publics et privés au premier rang desquels la Ville de Dijon, la Société d'Economie Mixte d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise (SEMAAD) est une société anonyme d'économie mixte locale au capital de 600.000 euros placée au service des 116 communes de l'aire du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Dijonnais.⌈

La SEMAAD intervient pour aménager des quartiers d'habitation et d'activités et construire des bâtiments privés comme des équipements publics, tantôt comme maître d'ouvrage, concessionnaire (de ZAC par exemple), opérateur immobilier pour des immeubles tertiaires ou de logements ou des équipements d'intérêt général, conductrice d'opérations, assistante au maître d'ouvrage ou prestataire de services.⌈

Avec un chiffre d'affaires moyen annuel de 2,5 millions d'euros, un résultat net moyen annuel de 0,4 millions d'euros et un bilan dont le total s'équilibre au montant de 66 millions d'euros, elle est le principal opérateur d'aménagement de l'agglomération dijonnaise.⌈

D'autre part, une Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) a été créée pour compléter le dispositif comprenant déjà la Société d'Economie Mixte d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise (SEMAAD).

La Société Publique Locale d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise (SPLAAD) a été créée le 4 août 2009 pour concevoir et réaliser les opérations d'aménagement structurantes pour la communauté d'agglomération du Grand Dijon qui en est son actionnaire de référence et celles des communes qui sont à la fois membres de cette communauté et actionnaires de la société : Chenôve, Dijon, Fenay, Fontaine-Les-Dijon, Marsannay-La-Côte, Quetigny, Sennecey-les-Dijon et Talant.

Les deux entreprises sont présidées par Pierre PRIBETICH, vice-président de la Communauté d'Agglomération du Grand Dijon et maire-adjoint de Dijon et ont pour directeur général, Thierry LAJOIE.

www.semaad.com

Groupe Générale de Santé

Premier groupe privé de soins et services à la santé en France, Générale de Santé dispose en région Bourgogne, d'un réseau de soins de premier plan, composé de quatre établissements en Médecine-Chirurgie-Obstétrique, d'une clinique de Santé mentale et de deux établissements de Soins de Suite et de Réadaptation.

Générale de Santé en quelques chiffres

- **21 500 salariés** et **5 500 praticiens**
- **180 établissements et centres** en France qui couvrent l'ensemble de la chaîne de soins : médecine-chirurgie-obstétrique, oncologie, soins de suite et de réadaptation, santé mentale et hospitalisation à domicile.
- **21 maternités** et **33 000 naissances** / an
- **30 services d'urgence** et **315 000 passages**/ an.

Accueillir tous les patients et traiter toutes les pathologies.

Depuis plus de 20 ans, Générale de Santé consacre toute son énergie et son savoir-faire à répondre aux attentes et besoins des patients. Acteur majeur de la santé en France, Générale de Santé assure un rôle socialement utile de santé publique.

Générale de Santé développe une offre de soins originale associant sécurité et qualité de la prise en charge et efficacité de l'organisation. Le Groupe offre une prise en charge globale avec un accompagnement personnalisé, avant, pendant et après l'hospitalisation, qui prend en compte toutes les dimensions du patient ; il participe aux missions de service public de santé et au maillage sanitaire du territoire.

Aujourd'hui, avec plus de 180 établissements et centres en France, Générale de Santé est présent sur l'ensemble de la chaîne de soins du système sanitaire :

Médecine-chirurgie-obstétrique

Générale de Santé a construit un réseau structuré d'établissements. Prise en charge globale de tous les patients, de toutes les pathologies, qualité des soignants de multiples disciplines complémentaires et synergiques et plateaux techniques performants : des atouts qui classent régulièrement les établissements du Groupe dans les premières places des palmarès des établissements privés français.

Chiffres clés :

68 établissements

959 500 séjours en 2008

5 254 praticiens

Cancérologie

La lutte contre le cancer est une priorité de Générale de Santé.

Depuis 20 ans, les équipes spécialisées des pôles Cancer du groupe Générale de Santé accueillent et traitent les patients atteints d'un cancer.

Le plan Cancer a donné un nouvel élan au travail en équipe et a conforté l'approche pluridisciplinaire. L'organisation des soins permet une approche globale, coordonnée et personnalisée, que complètent une offre en soins de support et le partage d'une information claire à l'attention des patients et de leur entourage.

En 2008, Générale de Santé a signé un partenariat avec l'Institut national du Cancer (INCa) autour de 3 thématiques : évaluation et politique des indicateurs ; information des patients et des publics ; politique de dépistage. Les 10 centres de radiothérapie et les 17 pôles Cancer Générale de Santé sont concernés par ce partenariat.

Chiffres clés :

17 pôles Cancer Générale de Santé

10 centres de radiothérapie et plus de 10 000 patients pris en charge en 2008

26 centres de chimiothérapie et plus de 10 000 patients pris en charge en 2008

Soins de suite et réadaptation

Aujourd'hui reconnus comme étapes clés du parcours de soins du patient, les soins de suite et de réadaptation représentent 2,7 millions de séjours et progressent rapidement.

Les équipes pluridisciplinaires des 19 établissements de Générale de Santé Soins de Suite et Réadaptation assurent au patient une prise en charge personnalisée qui intègre la dimension somatique, sociale et psychologique de la maladie.

Chiffres clés

19 établissements de soins de suite et de réadaptation

1 866 lits et places

16 500 séjours en 2008

Santé mentale

Une approche différente des maladies mentales, des projets de soins individualisés, allant de la prévention à l'accompagnement, une « alliance thérapeutique » entre le médecin, le patient et sa famille : tels sont les grands axes de la prise en charge dans les cliniques de la filiale Santé mentale de Générale de Santé.

Chiffres clés :

25 établissements dont 21 sont labellisés Générale de Santé

2 372 lits et places

35 000 séjours en 2008

www.generale-de-sante.fr